



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



Direction des Affaires culturelles  
Service de la Lecture publique

**Publié le**  
09 OCT. 2023

**DECISION de MONSIEUR LE MAIRE**

**Objet : Mise à disposition de matériel à titre gratuit dans le cadre d'ateliers artistiques et numériques en partenariat avec la médiathèque Jean-Jacques Rousseau**

Le Maire de Champigny-sur-Marne ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

**Vu** la délibération n°2020-132 du Conseil municipal, réuni en séance le 18 novembre 2020, donnant délégation au Maire sur certaines attributions énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales et pour la durée du mandat ;

**Considérant ce qui suit :**

Le Conseil départemental du Val-de-Marne met différents matériels culturels à disposition de la Commune de Champigny-sur-Marne dans le cadre de son fablab itinérant intitulé "Mallapixels".

Il convient en conséquence de signer les conventions de mise à disposition de matériels.

**DECIDE**

**ARTICLE 1 : D'APPROUVER** les conventions ci-annexées entre le Conseil départemental du Val-de-Marne et la Commune de Champigny-sur-Marne, relative à la mise à disposition à titre gratuit du 17 octobre 2023 au 7 novembre 2023, du 19 décembre 2023 au 9 janvier 2024, du 6 février 2024 au 27 février 2024, du 26 mars 2024 au 23 avril 2024, du matériel culturel faisant partie d'un fablab itinérant intitulé "Mallapixels", dans les locaux de la médiathèque Jean-Jacques-Rousseau, sise 6 place Lénine à Champigny-sur-Marne.

**ARTICLE 2 : DIT** que Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision et notamment de faire procéder à son affichage.

**ARTICLE 3 : DE PRECISER** que l'ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne.
- Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne

Accusé de réception en Préfecture  
094-219400173-20231009-DEC23-525-AR  
Date de télétransmission : 09/10/2023  
Date de réception préfecture : 09/10/2023

Fait à Champigny-sur-Marne le **09 OCT. 2023**

**Monsieur Laurent JEANNE**

**Maire de Champigny-sur-Marne  
Conseiller régional d'Ile-de-France**

